



Problème de résiliation avec un fai

Par **sglaurent**, le **22/01/2010** à **17:08**

Bonjour,rnrnVoilà, il y a 2mois j'ai souscrit à un FAI (FREE)rnrnJ'ai reçu ma Box la semaine suivante, mais pas de connexion internet.rnrnLes semaines passent et toujours rien.rnrnExcédé je contacte le FAI (numéro en 08 bien sûr) qui me précise que tout va bien de leur coté, que le problème vient de chez moi. rnrnUne semaine après, un technicien vient chez moi et remarque qu'effectivement le FAI ne m'a pas accordé la ligne téléphonique à mon appart n°37 mais à l'étage en dessous au n°31.rnrnAprès des minutes interminables au téléphone avec un conseiller toujours en 08 (donc hors forfait pour moi) et balader de service en service je retombe sur ce même conseiller du début qui me dit de faire une procédure de déménagement pour rétablir la ligne à mon appart et non pas celui du voisin du dessous.rnrnOui mais voilà, je paye déjà internet que je n'ai toujours pas, je suis arrivé à une note de téléphone de 114euros à force de les appeler et maintenant c'est moi qui doit, en plus faire des démarches de déménagement alors que je n'ai jamais déménagé.rnrnA bout de nerfs, et après 2mois de difficultés, je décide de résilier mon contrat pour motif de n'avoir jamais bénéficier des services internet.rnrnJe fais opposition auprès de ma banque pour ne pas être débiter à nouveau et je renvoi la box avec accusée de réception + lettre de résiliation.rnrnOui mais voilà, j'ai reçu un mail me disant qu'il n'ont pas pu débiter les 29.90euros du mois et me précise que je paierais en plus 7euros pour les frais engendrés lors de ce refus.rnrnIls concluent par me dire que si dans les 10jours je n'ai pas régler la facture, je recevrais la visite d'un huissier de justice pour régler ce service (que je n'ai jamais reçu au final)rnrnQue puis-je faire de plus pour ne plus être harceler et en finir avec ce FAI ?rnrnEn espérant avoir été assez claire dans mes explications,rncordialement